

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2012**

Le trois mai deux mil douze à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Stéphane GUILHERMET, Maire.

Etaient présents : M. RETUREAU, Mmes MARCHAND, GAILLIARD, BOURGEOIS, adjoints, Mme FREI, MM. VIAL, DESCHAMPS, LEDUC, GENTIT, BELLE, Mme CHARBONNIER-MOUNIER, MM. FEUGIER, DAVID, Mme TROUILLET.

Etaient absents : MM. BURDEYRON, VILLARD, JULLIN, Mme BARBARIN

Pouvoirs (1) : Mme. BARBARIN → Mr GUILHERMET

Secrétaire de séance : Mme BOURGEOIS

Date de convocation : 26 Avril 2012

### **SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS :**

Les subventions versées aux associations ont été votées à l'unanimité pour un montant de 28 892€.

### **PLU**

Considérant l'intérêt de s'assurer du respect des règles fixées par le Plan Local d'Urbanisme préalablement à l'édification de la clôture et l'installation d'un portail et d'éviter ainsi la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux, le Conseil Municipal :

- décide de soumettre l'édification des clôtures et l'installation d'un portail à une procédure de déclaration préalable, à compter du 01 Juin 2012 sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R 421-12 du Code de l'Urbanisme.

- précise que cette obligation ne s'applique pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière.

Vote : 15 pour 1 abstention

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité : une demande de subvention concernant les travaux d'éclairage public prévus en 2012, à savoir : éclairage de la placette de l'immeuble « Les Terrasses de la République », l'éclairage de la ZA (Aldi), l'éclairage de la voie d'accès SICTOM et l'éclairage de la Rue de la République, sollicitée auprès du SEDI, ainsi que l'autorisation de la Cession des Certificats d'Economie d'Energie.

### **PLAN COMMUNALE DE SAUVEGARDE**

Un Plan Communal de Sauvegarde a été réalisé par la Sté GERISK. Une plaquette sera réalisée et diffusée à l'ensemble des Salvériens pour les informer des procédures d'urgence à mettre en place en cas de problème majeur.

### **DIVERS**

- Lors du dernier Conseil d'Ecole, les enseignants ont remercié la commune pour les divers petits travaux réalisés, ainsi que le remplacement des volets dans les classes élémentaires.  
L'école demande à récupérer le créneau horaire d'utilisation de la Halle Socio-éducative par l'association Jeux Détente et Loisirs le lundi matin de 9h à 10h. Le Conseil Municipal décide que les enfants étant prioritaires pour l'utilisation de cette salle, une nouvelle proposition horaire sera faite à l'association. Cette salle est par ailleurs utilisée par l'association Les Oursons, aux heures de classe, un jeudi matin sur 2 par mois.
- Suite à la mise en place de la réforme du transport scolaire au 1<sup>er</sup> septembre 2012, la commune va solliciter le Conseil Général de l'Isère pour la mise en place d'un ou deux arrêts de bus supplémentaires. Les arrêts sont à déterminer sans avoir à trop dévier le trajet actuel, probablement Route d'Izeron ou Rue des Lavandes, la décision finale sera prise par le Conseil Général.
- Maître Fiat nous a fait parvenir un mémoire concernant la fin de l'instruction sur les recours à l'encontre du permis de construire de la déchèterie.
- Les analyses de l'eau de Saint-Sauveur nous confirment qu'elle est de très bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les substances physico-chimiques recherchées.
- SCOT : Une enquête publique conjointe portant sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Document d'Aménagement Commercial (DAC) de la région grenobloise se déroulera du :

4 mai au 4 juillet prochain. Plusieurs réunions publiques se dérouleront sur notre région, pour plus d'infos consultez notre site internet.

- Deux fédérations de parents d'élèves nous ont fait parvenir un courrier, nous demandant la prise d'une motion à l'encontre du regroupement des cantines du collège de Saint Marcellin et la cantine du collège de Chatte. Les repas seront faits la veille dans les cuisines de Chatte. Ce choix de regroupement permet au Conseil Général de l'Isère de faire des économies d'investissement sur la cuisine du collège de St Marcellin, ceci en période de rigueur économique. Le Conseil Municipal ne voit pas d'objection à ce regroupement, dans la mesure où toutes les règles sanitaires et d'hygiène sont respectées, et que les repas servis resteront de bonne qualité.
- L'agence de l'eau participe aux recherches de fuites sur le réseau d'eau potable par une aide à hauteur de 50% pour les études et les travaux.  
D'ici fin 2013, les collectivités doivent établir un inventaire de leurs réseaux d'eau potable et définir un plan d'actions d'amélioration si le rendement de leur réseau est inférieur au seuil fixé par le décret (85 % pour les collectivités urbaines et entre 65 et 80 % pour les collectivités rurales). En cas de non-respect de ces obligations, la redevance de prélèvement d'eau émise par l'Agence de l'eau pour l'usage « eau potable » sera doublée. Aujourd'hui le réseau de la commune ne satisfait pas cet objectif.
- Une nouvelle convention sera signée avec l'établissement du Perron pour l'entretien de maintenance courante des deux pompes de relevage des eaux usées situées sur la propriété du Perron. La commune de Saint Sauveur s'appuiera sur le personnel technique du SIVOM pour réaliser cet entretien. De plus des essais pour valider l'approvisionnement en eau potable de l'établissement du Perron pendant la période de travaux du pont vers Izeron seront réalisés sur le mois de mai.
- Un permis de construire a été déposé pour une station de lavage auto, situé sur le terrain à coté de Rody, avec éventuellement une station de « repos » pour camping-cars sur environ 800m2.

Fin de séance 22h30

La secrétaire de séance  
Philomène BOURGEOIS

Le Maire  
Stéphane GUILHERMET